

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 957-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 920-12
RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS DE LA VILLE DE NEW RICHMOND
(Logement affecté à l'opération de l'usage principal)
(147, boulevard Perron Est)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 957-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Logement affecté à l'opération de l'usage principal)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 14 mai 2014, le Conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement numéro 957-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Logement affecté à l'opération de l'usage principal).

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **16 juin 2014, 20 h**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

L'objet de ce règlement a pour but de permettre l'ajout d'un logement affecté à l'opération de l'usage principal dans la zone Ca.19.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et s'applique à toutes les zones concernées et contigües, soient Ca.19, Pcb.13, Ca.20, Pc.7 et Ma.12.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,
Ce 23^e jour de mai 2014

Céline LeBlanc
Greffière